

## Bien réviser ses partiels

Par **Estelle25**, le **02/03/2019** à **19:49**

Bonjour à tous,

Les examens bien que encore lointain approchent. J'ai une question pour les matières à td où le partiel sera soit sur un cas pratique ou une dissertation juridique.

Outre le fait d'apprendre son cours, revoir ses tds et réviser la méthodologie pensez-vous qu'il peut être pertinent de consulter des annales corrigées ?

En effet dans les derniers jours de révision, il faut mieux continuer à révision son cours ou plutôt essayer de pratiquer ? consulter un maximum de corrigés pour tenter de tomber sur le même type de sujet au partiel ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/03/2019** à **07:51**

Bonjour

Si vous n'avez pas encore eu le temps de tout relire alors il faut mettre l'accent sur les révisions.

Mais si vous avez déjà tout relu et assimilé alors les annales vous permettront de voir si vous êtes vraiment au point sur telle ou telle thématique.

Par **LouisDD**, le **03/03/2019** à **19:54**

Bonsoir

Pour les matières à TD, qui sont supposées être bossées tout au long du semestre, relire ses cours et ses TD ça peut être bien, histoire d'être sur de maîtriser les notions.

S'exercer ne fait pas de mal non plus. Pour une dissertation la lecture de doctrine ou de manuels peut être un plus dans la réflexion.

Attention avec les sujets corrigés : ils servent pour s'exercer et vérifier ses acquis, en aucun cas les apprendre par cœur ne servira, au contraire ça pourrait vous embrouiller. Nuance

cependant car certaines partie du raisonnement peuvent être réutilisées dans un autre sujet, car au final c'est quand même toujours un peu pareil...(du moins certaines étapes viennent à se répéter d'un sujet à l'autre).

Le sujet n'étant pas d'après vous possiblement un commentaire d'arrêt, pas besoin d'aller fouiller la JP récente des fois que...(enfin quoique des fois les arrêts récents servent de base à l'élaboration d'un cas pratique)

Par **Estelle25**, le **04/03/2019** à **20:31**

Merci à vous deux, une fois de plus !